

FORMATION VILLES AMIES DES ÂÎNÉS

CONTENU

INFORMATIONS PRATIQUES

❖ DURÉE DE LA FORMATION

Une journée / 6 heures

❖ PUBLIC

Cadres territoriaux, chargés de mission et élus des collectivités : des secteurs urbanisme, logement, transport, culture, communication, développement durable, action sociale, santé et autonomie, des CCAS et CIAS, DGS des communes et des intercommunalités.

❖ PRÉ-REQUIS

Être en responsabilité politique ou technique dans une collectivité territoriale.

Être engagé depuis peu ou sur le point de s'engager dans la démarche Villes Amies des Âînés.

❖ OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et objectifs de la démarche VADA

Connaître les différentes étapes de sa mise en œuvre
Réfléchir aux premières étapes de mise en œuvre de la démarche dans son territoire

Bénéficier de clés de réussite pour la réalisation du diagnostic territorial dans le cadre d'une démarche d'adaptation du territoire au vieillissement.

❖ MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Exposés théoriques
Travail en atelier
Échanges et débats

- La place du diagnostic dans les différentes étapes de la démarche Villes Amies des Âînés
- Objectifs du diagnostic territorial
- Coordonner le diagnostic territorial
- Quelles données au service du diagnostic ? Où les trouver ? Comment les exploiter ?
 - Données générales sur le territoire
 - Données thématiques :
 - * Habitat
 - * Espaces extérieurs et bâtiments
 - * Transports et mobilité
 - * Information et communication
 - * Lien social et solidarité
 - * Autonomie, services et soins
 - * Culture et loisirs
 - * Participation citoyenne et emploi
- La restitution du diagnostic Villes Amies des Âînés

**Le lundi 1er avril 2019
à Colomiers**

9h00 - 16h00

Lieu

Maison Citoyenne des Ramassiers
1 allée Georges Brassens
31770 Colomiers

(Située entre l'école maternelle et Primaire Lucie Aubrac)

Renseignements & inscriptions

Réseau Francophone des Villes Amies des Âînés
contact@rfvaa.com
03.45.18.23.20

Adhérents au RFVAA :

Professionnels / Associations : 70€/personne
Elus : 100€/personne

Non-adhérents au RFVAA :

Professionnels / Associations : 100€/personne
Elus : 150€/personne

Repas et pauses inclus



BULLETIN D'INSCRIPTION

(Un bulletin par personne)

A retourner par mail ou par courrier au plus tard le 25 mars 2019 (contact@rfvaa.com)

Renseignements : 03.45.18.23.20

Toute inscription annulée à partir du 25 mars donnera lieu à une facturation du montant total de la journée

NOM / Prénom :

Collectivité / Structure :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Adresse de facturation :

E-mail et numéro de téléphone de la personne chargée du suivi administratif / financier de l'inscription :

❖ **COÛT DE L'INSCRIPTION**

Adhérents au RFVAA :

Professionnels / Associations : 70€/personne

Elus : 100€/personne

Non-adhérents au RFVAA :

Professionnels / Associations : 100€/personne

Elus : 150€/personne

❖ **RÈGLEMENT**

Je règle par chèque à l'ordre du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

(À adresser à l'adresse suivante : Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés – Mairie de Dijon – CS 73310 – 21033 Dijon CEDEX) et je désire recevoir une facture.

Je règle par mandat administratif à la réception de la facture

Il est indispensable d'indiquer la référence qui figurera sur la facture. Le bon de commande signé doit être retourné avant le 25 mars 2019.

Je règle par virement bancaire

Domiciliation : Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté

BIC : CEPFRPP213

Identification du compte pour une utilisation nationale : 12135 00300 0800130197 60

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN) : FR 76 1213 5003 0008 0013 0194 760

Intitulé du compte : Réseau Francophone Villes Amies des Aînés Mairie de Dijon - CS73310 - 21033 Dijon CEDEX

Cnav Retraite & Action sociale
Sécurité sociale

